

Assassinat de Samuel Paty : l'adolescente à l'origine de la polémique a avoué avoir menti

La jeune fille avait accusé le professeur de Conflans-Sainte-Honorine, assassiné par la suite, d'avoir fait sortir les élèves musulmans du cours pour projeter les caricatures de Charlie Hebdo. Elle n'était en fait pas présente ce jour-là.

Par **Le Figaro**

Publié il y a 26 minutes,

Mis à jour il y a 4 minutes



Samuel Paty était professeur d'histoire à Conflans-Sainte-Honorine. *ERIC GAILLARD/REUTERS*

L'engrenage terrible qui mena à la décapitation de Samuel Paty trouve son origine dans les mensonges d'une collégienne de 13 ans, qui n'a pas osé avouer son mauvais comportement à l'école. Selon une information du *Parisien*, Z. Chnina a avoué lors de son avant dernière audition devant les enquêteurs avoir menti quand elle a accusé le

professeur d'avoir fait sortir les musulmans de sa classe pour projeter les caricatures de *Charlie Hebdo*. Une information confirmée à BFMTV par l'avocat de la jeune fille, Me Mbeko Tabula.

«*Je n'étais pas là le jour des caricatures*», a admis la collégienne lors de sa mise en examen pour «*dénonciation calomnieuse*» le 25 novembre 2020. Selon le quotidien francilien, la jeune fille aurait menti par complexe envers sa sœur jumelle, meilleure élève qu'elle. Pour ne pas avouer à son père les raisons de son exclusion de classe - son mauvais comportement - elle a inventé l'histoire que son père a ensuite partagée sur les réseaux sociaux.

Dans la version de Z. Chnina, Samuel Paty a demandé aux élèves de confession musulmane de quitter la salle. La jeune fille prétendait s'être insurgée contre son professeur et avoir été exclue du cours deux jours durant.

Son père, Brahim Chnina, partage l'histoire racontée par sa fille sur les réseaux sociaux. Il reçoit le soutien d'un militant islamiste, fiché S, Abdelhakim Sefroui. L'affaire monte, prend de l'ampleur, jusqu'à parvenir aux oreilles d'Abdoullakh Anzorov, jeune homme de 18 ans d'origine tchéchène en mal de djihad.

Une jeune fille comparée à sa jumelle

Seulement, les enquêteurs de la sous-direction antiterroriste (SDAT) découvrent bien rapidement que la collégienne n'a jamais assisté à ce cours, quand ils interrogent les camarades de Z. Par ailleurs, Samuel Paty n'a jamais demandé aux élèves musulmans de quitter la salle, il a simplement proposé à ceux qui le souhaitaient de détourner le regard.

La jeune fille a refusé pendant de longs jours d'admettre son mensonge, jusqu'à ce que les policiers découvrent les raisons de ce déni. Les enquêteurs lui demandent si elle n'a pas «*inventé cette histoire de caricature pour se sentir exister*» aux yeux de son père, auquel elle est manifestement attachée de façon fusionnelle. Ils ont remarqué que la jeune Z. est souvent «*comparée*» à sa jumelle, décrite comme «*bien plus assidue*». «*Est-ce que tu n'oses pas modifier tes déclarations pour ne pas décevoir ta famille ?*» demandent-ils. «*J'ai menti sur un truc*», finit-elle par avouer.

Les enquêteurs ont vu juste. Une fois le mensonge prononcé, la jeune fille s'était sentie prise au piège. Elle n'a finalement avoué son mensonge qu'au dernier moment. Brahim Chnina, son père, a avoué ne jamais avoir remis en question le récit de son enfant, et avoir laissé libre cours à son indignation sur les réseaux. Dix jours après le cours, Abdoullakh Anzorov assassinait Samuel Paty.

À voir aussi - Que peuvent faire les enseignants face aux atteintes à la laïcité à l'école ?